

Intervention de Jean Marc Bœuf, secrétaire général d'A&I UNSA Conseil national UNSA Education – 15 et 16 septembre 2021

La signature avec Jean-Michel Blanquer par A&I et la fédération d'un "relevé de décisions" portant revalorisation de la filière administrative est incontestablement un aboutissement et un succès.

Que la fédération ait signé avec nous était une nécessité, afin de mieux affronter ce que, empruntant il me semble le terme à nos collègues du SNPDEN, j'appellerais la "déconcentration".

En effet, la difficulté majeure que nous rencontrons est la mise en œuvre quelque peu erratique des politiques nationales dans les académies.

A l'échelle nationale, je pense que nous avons obtenu le maximum que nous pouvions atteindre dans le contexte actuel : deux autres organisations l'ont a priori compris puisqu'elles ont signé également, n'hésitant pas sur certains points à s'attribuer au passage le mérite des avancées que nous avons longuement et parfois âprement discutées à l'occasion de nos échanges bilatéraux avec la DGRH. Quant aux autres, entre dépit et récrimination, ils restent fidèles à la conception qui est la leur du syndicalisme. C'est cependant bien à l'échelon académique que les choses se joueront concrètement, d'où la nécessité d'avoir la fédération avec soi.

L'autre grand sujet, que nous avons en commun avec le SNPDEN, est celui de la "charte de pilotage des EPLE, qui va nous occuper dans les académies également et qui concerne l'équipe de direction des établissements et ses relations avec le niveau académique mais qui aura à n'en pas douter des conséquences sur les autres personnels.

Enfin, j'évoquerai dans ces propos que je voulais relativement brefs, un dossier qui avait totalement échappé à nos radars. Je veux parler de la réforme de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics ou plutôt de sa disparition au profit d'un régime unifié de responsabilité des ordonnateurs et des comptables à caractère pénalisant.

Bien plus qu'une simple réforme technique, même si le dossier en lui-même est extrêmement technique, c'est un dossier très politique, une véritable révolution qui va toucher au bas mot si on ne compte que le secteur des EPLE, près de 16000 agents (chefs d'établissement et adjoints gestionnaires qui sont leurs délégués) au lieu des 1200 comptables qui étaient jusqu'à présent les seuls justiciables d'un régime de responsabilité spécifique. C'est pour cela que j'ai demandé à Luc Farré au nom de l'UNSA fonction publique de saisir la DGFIP sur ce dossier qui n'a fait l'objet jusqu'à présent d'aucun dialogue social avec les organisations syndicales.

En conclusion, je voudrais signaler un cas curieux de schizophrénie gouvernemental. D'un côté, nous avons un ministre de l'ENJS qui accepte de signer un relevé de décision sur l'administration de son ministère et de l'autre une ministre de l'ESRI qui demeure jusqu'à présent, après quelques propos encourageants, totalement sourde et muette à nos sollicitations. C'est là une vraie difficulté qui ne fait rien pour arranger la situation de l'AENES dans l'enseignement supérieur, déjà passablement fragilisée, nos collègues étant par ailleurs désabusés, perdant confiance dans l'action qui peut être celle de notre syndicat.

Dans un contexte de syndicalisation difficile, c'est une situation à laquelle nous devons impérativement trouver une solution.